Image not found or type unknown

# Question sur frais travailleur indépendant et autoentrepreneur

Par **Jim951**, le **18/03/2009** à **15:14**

Bonjour,

Je suis travailleur indépendant depuis 2005, en micro BNC sans déclaration de TVA. Jusqu'à 2007 mon CA était inférieur à 27 000 € et en 2008 il était de 28 725 €.

Mon activité me conduit à faire beaucoup de déplacements en voiture (environ 50 000 km/an) mais jusqu'à maintenant je n'ai jamais déduit ces frais de mes impôts (parce que je ne savais pas si c'était intéressant, ni comment le faire).

J'ai compris que mon léger dépassement du seuil de CA n'allait pas m'obliger à déclarer de TVA. Je cherche à savoir maintenant si j'ai intérêt à déduire mes frais, et si oui comment cela fonctionne.

D'autre part je cherche à savoir si le statut d'auto-entrepreneur pourrait être plus avantageux pour moi, sachant que je prévois un CA 2009 d'environ 35 000 €, qui devrait rester constant ou augmenter les années suivantes.

Merci d'avance si vous pouvez me renseigner sur ces points.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés